

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

## Ce mois-ci, rencontre avec...

**Florence LANLIARD,**  
**Vice-présidente en charge de l'Aménagement du Territoire**

« En 2030, notre territoire offrira une qualité de vie et un cadre exceptionnels! »



A gauche: Bernad DHORNE, responsable du service Aménagement du Territoire, Schéma de Cohérence Territoriale  
A droite: Florence LANLIARD, Maire du Plan-De-La-Tour et Vice-présidente en charge du SCOT

### L'Édito

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale constitue un temps fort pour notre jeune Communauté de communes.

Elle est également l'occasion de porter une ambition intercommunale sans retirer aucune initiative aux communes mais tout en articulant nos projets et leurs temporalités et en unissant nos énergies.

Les communes sont attachées à l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) au niveau communal. Toutefois, certains enjeux identifiés peuvent faire l'objet de réflexions intercommunales afin de donner toute leur mesure et leur efficacité en ces temps de raréfaction des fonds publics et de moindre dynamisme économique.

Au travers de notre SCOT, c'est non seulement un projet de territoire que nous dessinons mais aussi un outil d'aménagement dont nous nous dotons.

La mise en cohérence et en synergie de l'ensemble de nos démarches est plus que jamais une nécessité.

Tout reste à créer.

**Vincent MORISSE**

**Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,**

**Maire de Sainte-Maxime,**

**Conseiller Régional  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

### Pouvez-vous nous présenter votre compétence et l'essentiel de vos actions?

Cette compétence m'intéressait beaucoup car j'ai participé à l'élaboration du premier Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2006 et parce que celui-ci est, bien sûr, le socle de l'aménagement du territoire. J'ai acquis, durant mes quatre mandats, une bonne connaissance de notre secteur et de ses enjeux. Bernard Dhorne, responsable du service Aménagement du Territoire, coordonne les travaux du SCOT en partenariat avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre du projet l'AUDAT - Agence d'Urbanisme De l'Aire toulonnaise. Cette agence met à la disposition de la Communauté de Communes une équipe solide et experte en réalisation de SCOT.

Pour la plus grande transparence, nécessaire à la bonne réalisation de ce schéma, une gouvernance impliquant de nombreux élus, institutionnels et personnes associées a été mise en place. Le Président et les vice-présidents réunis en directoire sont régulièrement informés et concertés pour le déroulement des différentes phases.

### A quoi ressemblera notre territoire en 2030?

À un territoire d'exception, c'est tout l'enjeu du SCOT! En 2030, notre territoire offrira une qualité de vie et un cadre exceptionnels! Nos objectifs sont nombreux, par-ailleurs tous déjà actés en 2006.

Parmi eux, citons la montée en puissance des atouts offerts par notre ruralité et nos paysages. La mise en avant du patrimoine, aussi bien par l'image de la ville de Saint-Tropez, phare de la collectivité, que par l'image agro-sylvo-pastorale locale. L'équilibre entre l'agriculture et le tourisme, qui doit être privilégié.

Qui plus est, la stabilisation de la démographie, la question de la transition énergétique, la diminution de notre empreinte écologique, la santé et le bien-être de nos concitoyens doivent être pris en compte. En d'autres termes il va nous falloir améliorer la circulation, veiller à ce que l'air soit plus respirable, mettre un frein à la croissance immobilière et donc faire la part belle aux générations futures.

Nous accorderons la plus grande vigilance à l'urbanisation au bord des routes, tout le long du littoral, à la réhabilitation de certaines réalisations immobilières, au «toiletage» de ce qui est ancien et à la végétalisation du neuf.

